



**BOUCHES-DU-
RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°13-2024-137

PUBLIÉ LE 14 JUIN 2024

Sommaire

Centre de détention de Salon de Provence /

13-2024-06-11-00009 - Microsoft Word - 20240611_Decision delegation
election CSP BROUARD M.docx (1 page)

Page 3

Centre de détention de Salon de Provence

13-2024-06-11-00009

Microsoft Word - 20240611_Decision delegation
election CSP BROUARD M.docx



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de l'administration pénitentiaire**

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille
Centre de détention de Salon de Provence

A Salon de Provence

Le 11 juin 2024

Arrêté portant délégation de signature

- Vu l'article R361-3 du code pénitentiaire ;
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 18 juin 2021 nommant Monsieur Jean-François DÉSIRES en qualité de chef d'établissement du centre de détention de Salon de Provence.

Le chef de l'établissement du centre de détention de Salon de Provence

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Mme Magali BROUARD, chef des services pénitentiaires au centre de détention de Salon de Provence à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R361-3 du code pénitentiaire.

Article 2 : Mme Magali BROUARD, chef des services pénitentiaires au centre de détention de Salon de Provence, assiste en tant que de besoin le chef de l'établissement du centre de détention de Salon de Provence dans les attributions pour lesquelles il a reçu délégation de signature à l'article 1^{er} de l'arrêté du chef de l'établissement du centre de détention de Salon de Provence lui donnant délégation de signature.

Article 3 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Fait à Salon de Provence

Le chef d'établissement,
Jean-François DÉSIRES
Signé